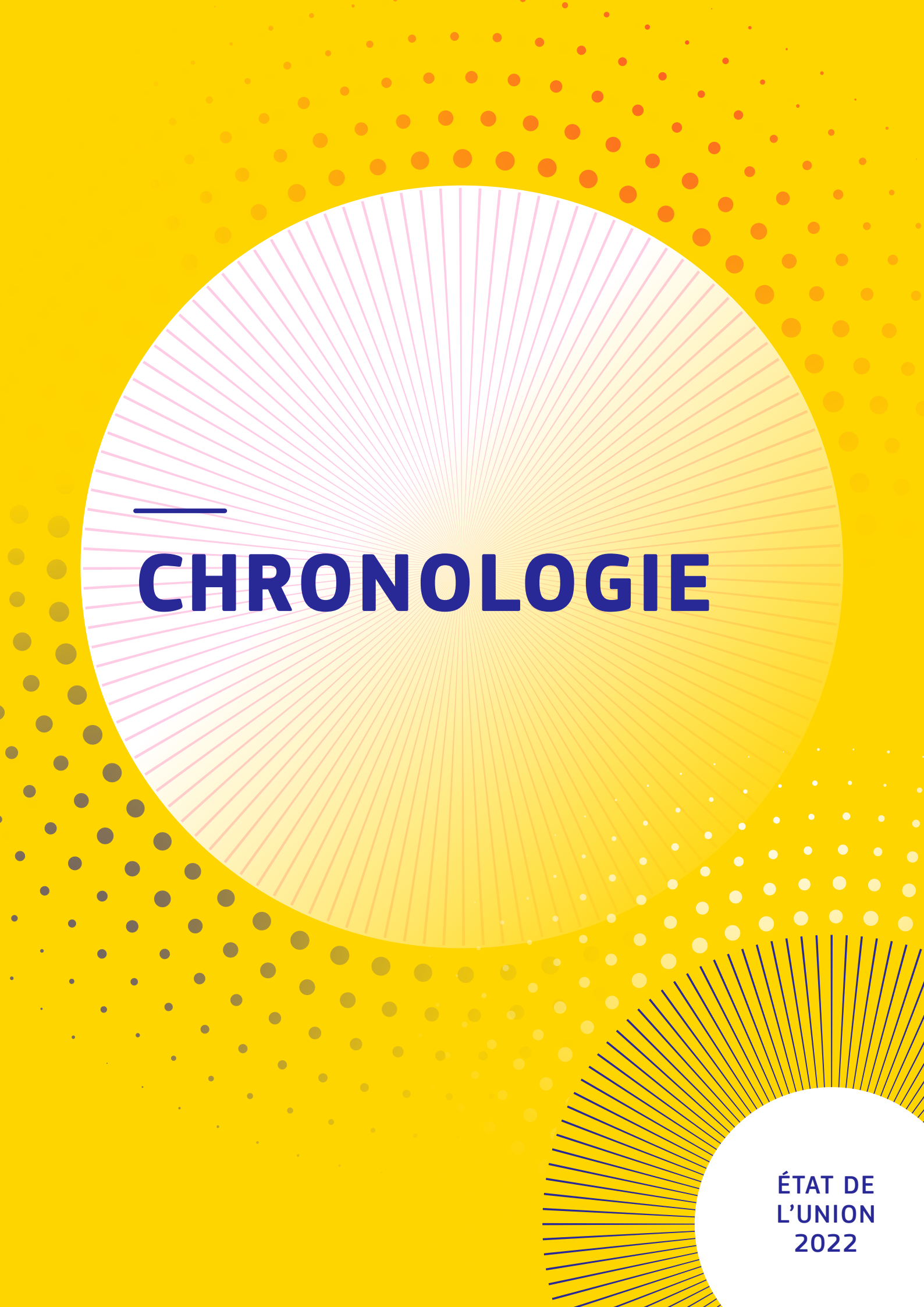




CHRONOLOGIE

**ÉTAT DE
L'UNION
2022**

SEPTEMBRE 2021

15.9

La Commission européenne adopte la communication sur le **nouveau Bauhaus européen**, qui définit le cadre, les principes fondamentaux et les mesures clés qui feront avancer l'initiative.



16.9

La Commission propose une **voie à suivre pour la décennie numérique** afin de réaliser la transformation numérique de l'UE à l'horizon 2030.

16.9

La Commission adopte sa toute première **recommandation sur la sécurité des journalistes**.



16.9

La Commission européenne instaure l'**Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)** afin de prévenir et de détecter les situations d'urgence sanitaire et d'y réagir rapidement.



22.9

La Commission adopte une **révision complète des règles de l'UE en matière d'assurance**, afin d'aider les assureurs à accroître leurs investissements à long terme et renforcer la résilience du secteur de l'assurance et de la réassurance.



16.9

L'UE propose un **partenariat renforcé avec la région indo-pacifique** pour progresser en matière de commerce, d'investissement et de connectivité.

29.9

La Commission adopte la **communication sur les missions européennes**, qui visent à relever les grands défis en matière de santé, de climat et d'environnement et à atteindre des objectifs ambitieux et mobilisateurs dans ces domaines.

OCTOBRE 2021

12.10

La Commission lance la **première émission d'obligations vertes** pour financer une reprise durable.



5.10

La Commission présente la toute première **stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive**.

13.10

La Commission et le haut représentant/vice-président Josep Borrell présentent une **approche** visant à renforcer l'engagement de l'UE en faveur d'une région **arctique** pacifique, durable et prospère.



27.10

La commission adopte des **règles révisées pour le secteur bancaire de l'UE** afin que les banques de l'Union européenne augmentent leur résistance à d'éventuels chocs économiques futurs, tout en contribuant à la reprise en Europe après la pandémie de COVID-19 et à la transition vers la neutralité climatique.

28.10

Le **mandat renforcé de l'Agence européenne des médicaments** proposé par la Commission entre en vigueur.



NOVEMBRE 2021

2.11

La Commission annonce l'engagement d'allouer **1 milliard d'euros à la protection des forêts dans le monde**, lors de la conférence COP 26 sur le changement climatique.

17.11

La Commission adopte de nouvelles **propositions pour mettre un terme à la déforestation, innover en matière de gestion durable des déchets et assainir les sols** pour les êtres humains, la nature et le climat.

19.11

TAIEX (l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations de la Commission) **célèbre son 25^e anniversaire**. Au cours des 25 dernières années, il a mobilisé plus de 40 000 fois des experts publics de l'UE afin d'aider les administrations publiques, dans l'UE et dans le reste du monde, à relever les défis dans les domaines du numérique, de l'environnement et de la santé.

25.11

La Commission propose de **nouvelles mesures visant à permettre aux entreprises de lever plus facilement des capitaux dans l'ensemble de l'UE** et à faire en sorte que les habitants de l'UE obtiennent les meilleures solutions possibles d'épargne et de placement.



13.11

Un accord politique est trouvé pour **renforcer le travail mené par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies**, en particulier dans les domaines de la surveillance, de l'alerte précoce, de la préparation et de la réaction.

18.11

La Commission adopte une **communication sur une politique de concurrence adaptée aux nouveaux défis**, qui définit le rôle important de la politique de concurrence pour la trajectoire de reprise de l'Europe, pour les transitions écologique et numérique et pour un marché unique résilient.

25.11

La Commission fixe de **nouvelles règles législatives en matière de publicité à caractère politique, de droits électoraux et de financement des partis**, destinées à protéger l'intégrité des élections et l'ouverture du débat démocratique.

26.11

Lors du **sommet de l'ASEM**, l'UE et l'Asie réaffirment leur partenariat et leur engagement communs en faveur d'une reprise plus forte après la pandémie.

DÉCEMBRE 2021

1.12

L'UE lance la « **Global Gateway** », une nouvelle stratégie européenne visant à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier.



1.12

La Commission ouvre la voie à une **numérisation accrue des systèmes judiciaires de l'UE**, qui les rendra plus accessibles et plus efficaces.

8.12

Lors du sommet « Nutrition pour la croissance », la **Commission s'engage en faveur de l'amélioration de la nutrition en apportant une contribution de 2,5 milliards d'euros** entre 2021 et 2024.



8.12

La Commission propose un **nouvel outil pour lutter contre l'utilisation de pressions économiques délibérées** par des pays tiers.

9.12

La Commission présente un **plan d'action visant à aider l'économie sociale européenne à prospérer**, en exploitant son potentiel économique et sa capacité à contribuer à une reprise juste et inclusive après la pandémie de COVID-19.

9.12

La Commission propose d'étendre la liste des infractions pénales de l'UE pour y inclure les **discours de haine et crimes de haine**.



9.12

La Commission propose d'**améliorer les conditions de travail des personnes qui exercent leur activité par l'intermédiaire de plateformes de travail numériques** et publie un projet de lignes directrices relatives à l'application des règles de concurrence aux conventions collectives des travailleurs indépendants sans salariés.



14.12

Pour soutenir la transition vers une mobilité plus propre, plus verte et plus intelligente, la Commission propose de **moderniser le système de transport de l'UE**.



14.12

La Commission propose de **nouvelles règles pour rendre l'espace Schengen sans contrôles aux frontières intérieures plus résilient**.

15.12

Une **nouvelle stratégie de la Commission en matière de finance numérique** ouvre la voie à la modernisation et à la rationalisation de la déclaration de données aux fins de la surveillance.



15.12

L'UE et la **Moldavie** signent une convention de subvention de 60 millions d'euros pour aider le pays à surmonter la grave crise du gaz qu'il traverse.



21.12

Une nouvelle politique visant à soutenir le **désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants** est proposée, dans le cadre de la contribution plus large de l'UE à la consolidation de la paix.



15.12

La Commission propose un **nouveau cadre européen pour décarboner les marchés du gaz, promouvoir l'hydrogène et réduire les émissions de méthane.**

16.12

Un **programme renouvelé en faveur de la reprise, de la résilience et des réformes** est présenté lors du sommet du partenariat oriental.

22.12

La Commission propose une **transposition rapide de l'accord international** sur l'imposition minimale des multinationales.

JANVIER 2022

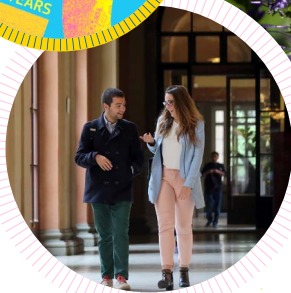
1.1

Vingt ans avec l'euro en poche. **L'Année européenne de la jeunesse** débute.



18.1

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la Commission adopte deux **nouvelles initiatives visant à préparer les universités de l'UE à l'avenir** grâce à une coopération transnationale renforcée.



14.1

La Commission adopte une proposition de recommandation du Conseil sur **l'apprentissage au service de la durabilité environnementale.**



18.1

La Commission publie une **boîte à outils pour réduire l'ingérence étrangère dans la recherche et l'innovation.**

26.1

La Commission présente une **déclaration sur les droits et principes numériques** au bénéfice de tous dans l'Union.



27.1

La Commission adopte de **nouvelles lignes directrices concernant les aides d'État** relatives au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie.

FÉVRIER 2022

1.2

La Commission propose une **assistance macrofinancière d'urgence de 1,2 milliard d'euros en faveur de l'Ukraine**.

2.2

La Commission propose une **stratégie en matière de normalisation** définissant une nouvelle approche pour établir la primauté des normes de l'UE dans le monde en vue de promouvoir des valeurs et un marché unique résilient, vert et numérique.

15.2

L'Union lance un **système de connectivité par satellite** et approfondit son action sur la gestion du trafic spatial, pour une Europe plus numérique et résiliente.

15.2

La Commission présente des **mesures visant à contribuer à la défense européenne, à stimuler l'innovation et à remédier aux dépendances stratégiques**. Ces nouvelles initiatives sont des avancées concrètes vers un marché européen de la défense plus intégré et plus compétitif, notamment grâce à une coopération renforcée au sein de l'UE.

2.2

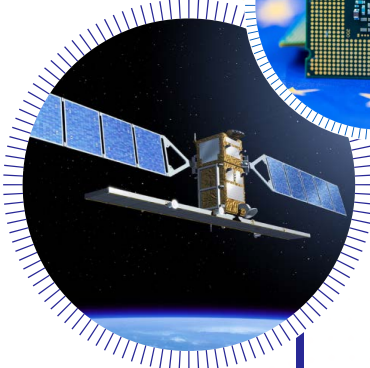
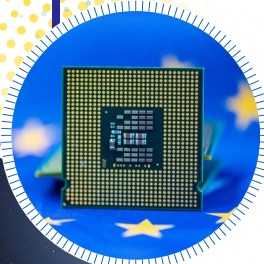
La Commission donne son approbation de principe à un **acte délégué complémentaire relatif aux objectifs climatiques** qui contribuera à accélérer l'abandon des carburants fossiles solides ou liquides, y compris le charbon, en faveur d'un avenir neutre pour le climat.

8.2

La Commission propose un ensemble complet de mesures visant à garantir la résilience de l'UE, sa souveraineté technologique et la sécurité de son approvisionnement dans le domaine **des applications et des technologies des semi-conducteurs**.

17 et 18.2

Lors du **sommet Union africaine-UE** à Bruxelles, les dirigeants s'accordent sur une vision commune pour 2030. Elle sera soutenue par le paquet d'investissement Afrique-Europe, qui prévoit des investissements d'une valeur de 150 milliards d'euros.



23.2

La Commission propose un **nouveau règlement européen sur les données**, dont les règles précisent qui peut utiliser les données générées dans l'UE, tous secteurs économiques confondus, et accéder à ces données, afin d'assurer l'équité dans l'environnement numérique et d'ouvrir des perspectives pour l'innovation fondée sur les données.

23.2

La Commission propose **une nouvelle directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité**, qui établit des règles imposant aux entreprises de respecter les droits de l'homme et l'environnement dans les chaînes de valeur mondiales.

25.2

L'UE impose **de nouvelles sanctions individuelles et économiques en réponse à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine**. Ce deuxième train de sanctions concerne les secteurs de la finance, de l'énergie, des transports et des technologies, ainsi que la politique des visas.



19.2

À la suite d'une demande d'assistance de l'Ukraine en raison de la montée des menaces de la Russie, le Centre européen de coordination de la réaction d'urgence **active le mécanisme de protection civile de l'UE**. En juin, plus de 35 000 tonnes d'aide ont été fournies à l'Ukraine par les 27 États membres de l'UE, la Turquie, la Norvège et la Macédoine du Nord.

23.2

L'UE approuve un **premier train de sanctions en réponse à la décision de la Russie de reconnaître comme entités indépendantes les zones non contrôlées par le gouvernement des oblasts de Donetsk et de Louhansk en Ukraine** et d'envoyer des troupes russes dans ces zones.

28.2

L'UE approuve un **troisième train de sanctions contre la Russie**.

MARS 2022

2.3

La Commission propose d'**activer la directive relative à la protection temporaire** afin d'apporter une aide rapide et efficace aux personnes fuyant la guerre en Ukraine.

9.3

La Commission met en place un **mécanisme de solidarité pour les transferts médicaux de réfugiés** au sein de l'UE dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE.

11.3

La **task force «Freeze and Seize»** est lancée; elle a été mise en place par la Commission pour assurer la mise en œuvre efficace, sur tout le territoire de l'UE, des sanctions de l'UE contre les oligarques russes et noirs biélorusses inscrits sur la liste

16.3

La Commission propose des **modifications du règlement relatif aux dépositaires centraux de titres** afin d'améliorer l'efficacité des marchés de règlement de l'UE, tout en préservant la stabilité financière, cette proposition constituant un élément clé du plan d'action de 2020 pour l'union des marchés des capitaux.

8.3

La Commission propose l'initiative **Action de cohésion en faveur des réfugiés en Europe** qui permet aux États membres et aux régions de fournir une aide d'urgence aux personnes qui fuient l'Ukraine après son invasion par la Russie.

8.3

La Commission propose **des règles à l'échelle de l'Union européenne pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**.

9.3

Compte tenu de la situation en Ukraine et en réponse à l'implication de la Biélorussie dans l'agression, l'UE impose **de nouvelles sanctions ciblées**.

15.3

L'UE impose un **quatrième train de sanctions économiques et individuelles** en raison de l'agression militaire menée par la Russie contre l'Ukraine.

21.3

L'UE convient d'une **boussole stratégique pour renforcer la sécurité et la défense de l'UE** au cours de la prochaine décennie.



22.3

La Commission lance **un guichet unique pour soutenir les chercheurs ukrainiens**.

23.3

La Commission présente différentes **options pour réduire les prix élevés de l'énergie** au moyen d'achats conjoints de gaz et d'obligations relatives au niveau minimum de gaz devant être stocké.

23.3

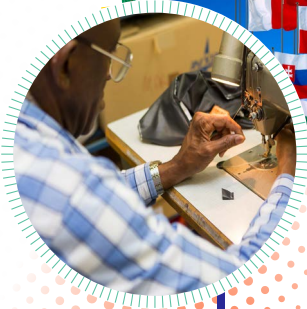
La Commission européenne adopte **un encadrement temporaire de crise afin de permettre aux États membres d'exploiter la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État** pour soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

25.3

La Commission et les États-Unis annoncent leur accord de principe sur **un nouveau cadre transatlantique de protection des données personnelles**, qui favorisera les flux de données transatlantiques.

30.3

Dans **le domaine de l'économie circulaire**, de nouvelles règles sont proposées pour faire des produits durables la norme dans l'UE, améliorer les modèles économiques circulaires et donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique.



22.3

Premier jour d'application du **règlement relatif à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle**, ouvrant la voie à un nouveau régime volontaire à l'échelle de l'UE permettant d'épargner pour la retraite.

23.3

La Commission présente **des mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire mondiale** et à soutenir les agriculteurs et les consommateurs de l'Union face à la hausse des prix des denrées alimentaires et du coût des intrants.

24.3

Le Parlement et le Conseil parviennent à **un accord politique sur le règlement relatif aux marchés numériques**. Ce règlement garantira l'existence de marchés équitables, ouverts et contestables dans le secteur numérique afin d'assurer la croissance des entreprises numériques au sein du marché unique et leur compétitivité sur la scène mondiale.

28.3

La Commission adopte une recommandation invitant les États membres à prendre des mesures immédiates dans le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine en ce qui concerne **les programmes de citoyenneté par investissement et les programmes de résidence par investissement**.

AVRIL 2022

6.4

L'UE prend **des mesures pour soutenir les régions africaines du Sahel et du lac Tchad**, en allouant une enveloppe totale de 554 millions d'euros de financements à la lutte contre l'insécurité alimentaire extrême et à l'amélioration de la durabilité.



6.4

En réponse aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, l'UE annonce une aide d'un montant de 225 millions d'euros **en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience au Proche-Orient et en Afrique du Nord**.

8.4

L'UE convient d'un **cinquième train de mesures restrictives à l'encontre de la Russie**, en réaction à l'agression brutale perpétrée contre l'Ukraine et sa population.



8.4

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et le haut représentant Josep Borrell se rendent **en Ukraine** et rencontrent le président ukrainien Volodymyr Zelensky. La Présidente von der Leyen lui remet le questionnaire de l'UE.

9.4

La campagne et la **conférence mondiale des donateurs «Agir pour l'Ukraine»** permettent de lever 9,1 milliards d'euros en faveur des personnes fuyant l'invasion russe, en Ukraine et à l'étranger, dont 1 milliard d'euros provenant de la Commission. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'engage à apporter 1 milliard d'euros supplémentaires.



20.4

L'Union européenne compte **30 ans d'opérations d'aide humanitaire et de protection civile**, destinées à aider les personnes touchées par des situations d'urgence dans le monde entier.



23.4

Le Parlement et le Conseil parviennent à **un accord politique sur le règlement relatif aux services numériques**. Ce règlement fixe, pour la première fois, une nouvelle norme en matière de responsabilité des plateformes en ligne, améliorant la protection des internautes et de leurs droits fondamentaux.

25.4

La présidente von der Leyen et Narendra Modi, Premier ministre indien, lancent le **Conseil du commerce et des technologies UE-Inde**.



25.4

La Commission propose de **renforcer le mandat de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale** pour lui permettre de recueillir et de conserver des preuves de crimes de guerre et de coopérer avec les tribunaux internationaux à cet égard.

26.4

L'Équipe Europe renforce son **soutien aux pays touchés par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique**, l'UE et ses États membres s'engageant à apporter un montant total de 633 millions d'euros pour améliorer la sécurité alimentaire.



27.4

La Commission présente **une proposition législative de l'UE et une recommandation pour lutter contre les poursuites abusives** engagées contre les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme.



27.4

La Commission propose une **politique en matière de migration légale**, comprenant des initiatives qui profiteront à l'économie de l'UE, renforceront la coopération avec les pays tiers et amélioreront la gestion globale des migrations à long terme.



28.4

L'UE et des partenaires internationaux présentent **une déclaration sur l'avenir de l'internet**.

MAI 2022

3.5

La Commission lance **l'espace européen des données de santé**. Il donnera aux citoyens les moyens de contrôler et d'utiliser leurs données de santé dans leur pays d'origine ou dans d'autres États membres et favorisera un véritable marché unique des services et des produits de santé numériques.



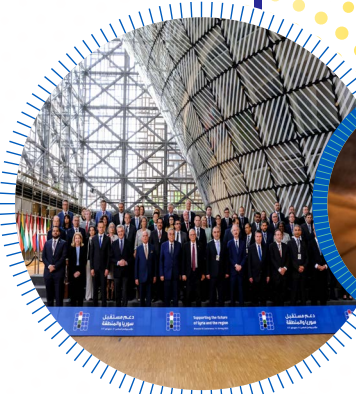
9.5

La conférence sur l'avenir de l'Europe conclut ses travaux. Ce processus de discussions, de débats et de collaboration entre citoyens et responsables politiques, qui s'est étalé sur une année, a abouti à 49 propositions et plus de 320 mesures dont les institutions de l'UE doivent assurer le suivi.



9-10.5

L'UE accueille la **6^e conférence de Bruxelles sur l'«Aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région»**, au cours de laquelle 6,4 milliards d'euros d'engagements sont mobilisés au total pour 2022 et au-delà pour aider les Syriens et les populations qui les accueillent dans les pays voisins. Sur ce montant, la contribution de l'UE est de plus de 4,8 milliards d'euros, dont plus de 3,1 milliards d'engagements de la Commission.



10.5

Un accord politique est trouvé sur le **règlement relatif à la résilience opérationnelle numérique**, destiné à rendre notre système financier plus résistant aux cyberattaques et aux autres risques numériques.

11.5

La Commission présente une **nouvelle proposition législative de l'UE visant à prévenir et à combattre les abus sexuels sur enfants en ligne**.

11.5

La Commission propose des incitations fiscales favorisant l'utilisation des fonds propres afin **d'aider les entreprises à se développer et à devenir plus robustes et plus résilientes**.



12.5

Lors du **deuxième sommet mondial sur la COVID-19**, la Commission s'engage à accélérer le déploiement et l'adoption de vaccins et d'autres mesures de lutte contre la COVID-19 en Afrique grâce à un soutien supplémentaire de 400 millions d'euros.

12.5

L'UE et le Japon se retrouvent à Tokyo pour leur 28^e sommet. Ils réaffirment la solidité et la richesse de leurs liens et lancent le partenariat numérique.



12.5

La Commission propose de créer des **corridors de solidarité** pour aider l'Ukraine à exporter ses produits agricoles.



13.5

Un accord politique est trouvé sur de **nouvelles règles en matière de cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information**, destinées à garantir la protection des citoyens et des entreprises et à renforcer leur confiance dans des services essentiels.



18.5

L'UE présente le **plan REPowerEU** qui vise à réduire rapidement la dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et à accélérer la transition écologique.

18.5

La Commission et le haut représentant présentent une **analyse des déficits d'investissement dans le domaine de la défense** et proposent de nouvelles mesures et actions nécessaires pour renforcer la base industrielle et technologique de défense de l'Europe.



18.5

L'UE dévoile un **partenariat stratégique avec les États du Golfe**, qui vise à élargir et à approfondir sa coopération avec le Conseil de coopération du Golfe et ses pays membres.

18.5

La Commission présente un plan pour une réponse immédiate de l'UE aux **besoins de financement de l'Ukraine et pour sa reconstruction à plus long terme**.



23.5

La Commission adopte un **plan d'urgence pour les transports** qui prévoit des mesures concrètes de protection des transports de l'UE en temps de crise.



25.5

La Commission propose des **règles relatives à la répression pénale de la violation des mesures restrictives**, et au gel et à la confiscation des avoirs des personnes qui enfreignent les mesures restrictives et de ceux d'autres criminels.

JUIN 2022

3.6

L'UE approuve un **sixième train de mesures restrictives contre la Russie**, y compris un embargo sur la plupart des importations de pétrole russe.



16.6

Un **nouveau code de bonnes pratiques contre la désinformation** est adopté, sur la base des orientations publiées par la Commission en mai 2021.



23.6

Les dirigeants de l'UE accordent le statut de candidat à l'**Ukraine** et à la **Moldavie**. Ils reconnaissent également la perspective européenne de la Géorgie.



24.6

L'UE dévoile le programme mis à jour de **gouvernance internationale des océans**.



30.6

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, annoncent la conclusion des négociations en vue d'un **accord commercial global**.



7.6

Un accord politique est conclu sur une proposition relative à l'**équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises**.

22.6

La Commission adopte des propositions pour **restaurer la nature en Europe** d'ici à 2050 et **réduire de 50 % l'utilisation des pesticides** d'ici à 2030.

23.6

Réunion des dirigeants de l'UE et des Balkans occidentaux dans la perspective de la réunion du Conseil européen à Bruxelles.

30.6

Le Parlement et les États membres de l'UE parviennent à un accord politique sur un nouveau règlement visant à remédier aux distorsions causées par les **subventions étrangères au sein du marché unique**.

30.6

Les colégislateurs parviennent à un accord concernant le règlement européen sur les crypto-actifs. Ce nouveau cadre juridique **protégera les consommateurs, l'intégrité du marché et la stabilité financière**, tout en permettant que les innovations dans le secteur des crypto-actifs se poursuivent.

JUILLET 2022

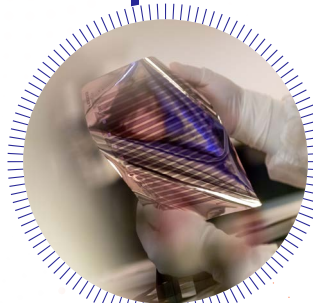
1.7

Les **nouvelles règles en matière d'itinérance** entrent en vigueur, dans les temps pour que les citoyens continuent à bénéficier de l'itinérance aux conditions nationales.



5.7

La Commission adopte un **nouveau programme européen d'innovation** pour placer l'Europe à la pointe de la nouvelle vague d'innovations et de jeunes entreprises (start-ups) à fort contenu technologique (deep tech).



13.7

Rapport 2022 sur l'état de droit: la Commission adresse des recommandations spécifiques aux États membres.



19.7

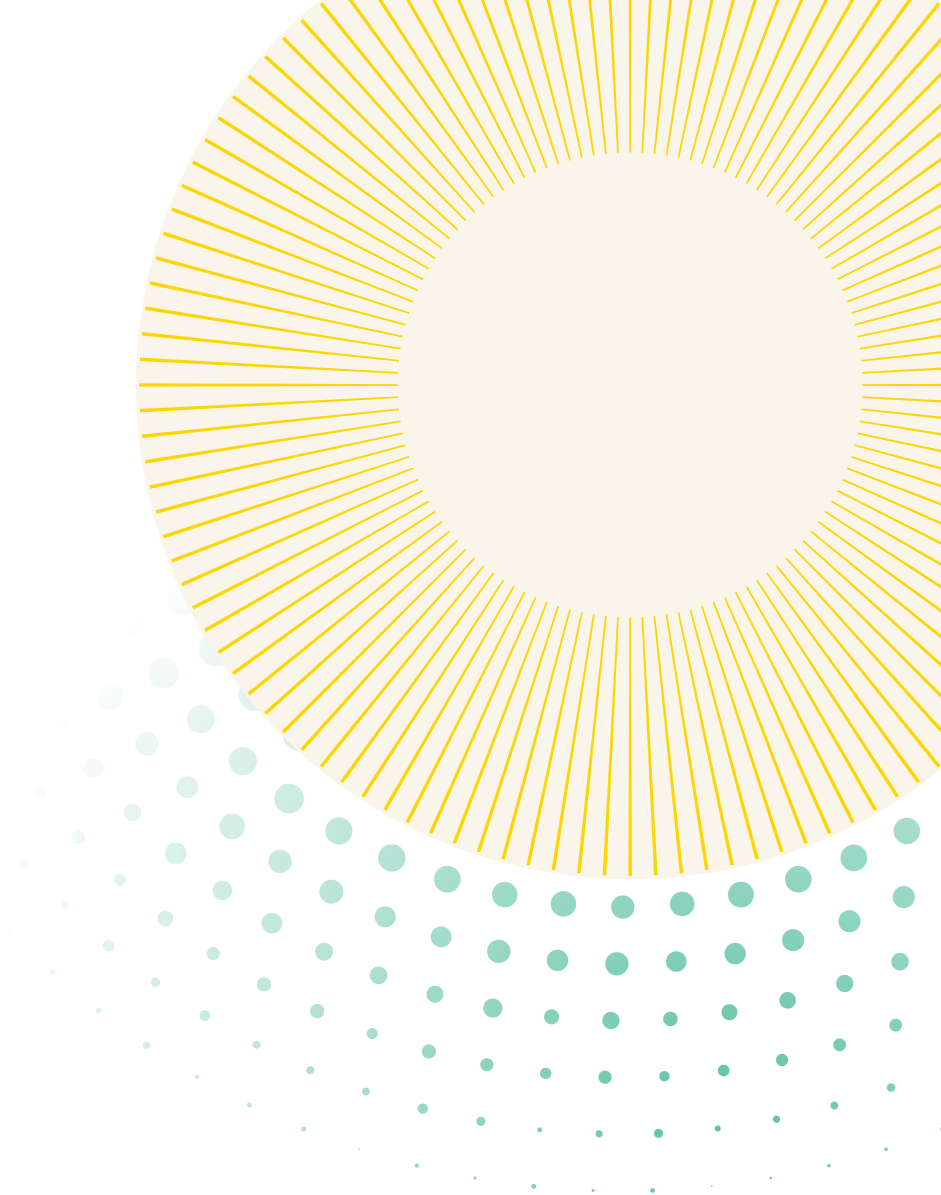
L'Union européenne entame des **négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord**.



20.7

La Commission présente la proposition «**Des économies de gaz pour un hiver sûr**», un nouvel outil législatif et un plan de réduction de la demande de gaz pour préparer l'UE à des ruptures d'approvisionnement.





La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable d'aucune conséquence résultant de la réutilisation de la présente publication.

© Union européenne, 2022



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants:

p. 2: Bosco Verticale, Milan, Italie - © Daniel Seßler, Unsplash;
p. 3: Maisons inuites - source: iStock;
p. 7: Sentinel 1 - © ESA;

Sources icônes - Flaticon and AdobeStock